

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

**L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre du mois d'octobre**, le Conseil municipal de la Commune de **POUILLY-les-NONAINS** s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie à 20 h, sous la présidence de M. Eric MARTIN, Maire.

**Etaient présents** : M. Eric MARTIN, Maire, Mmes et MM. Philippe NEMOZ, Véronique FILLION, Céline POMMIER, Régis LAURENT, Adjoint, Mmes et MM. Lysiane CHATELUS, Annette CARTIER DUBOST, Laetitia DUFOUR, Pierre CREPIN, Anthony FAYET, Pierrick MURCIER, Pierre Alexandre GIRARD, Catherine MOUILLER, Christiane ROSSILLE, Martine MERIGOT

**Absents excusés** :

**Absents** : Samyha LOUBIBET, Sandrine DELFIEU, Christophe CHAIZE, Yves GAULIER,

**Date de la convocation** : mercredi 18 octobre 2023

**Secrétaire élue pour la séance** : Véronique FILLION

**N°2023-50 OBJET : UTILISATION du BROYEUR à VÉGÉTAUX – RENOUVELLEMENT de la CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE RENAISON**

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la convention signée avec la commune de RENAISON pour l'utilisation d'un broyeur à végétaux.

Il explique les conditions et les modalités de mise à disposition.

Celle-ci arrive à échéance au 31 octobre 2023, il propose au Conseil municipal de procéder à son renouvellement à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023. Celle-ci sera d'une durée de 1 an reconductible tacitement trois fois.

Après lecture de ce document, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la reconduction de la convention avec la commune de RENAISON, qui prendra effet **à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023**.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an ci-dessus.

Affiché le lendemain.

Pour copie conforme : en Mairie le 25 octobre 2023

Eric MARTIN, Maire

La secrétaire de séance, Véronique FILLION,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201766-20231024-DCM202350-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2023